□□ Messages Types & Templates



Campagne « C'est pas Versailles ici ! » - Phase 1 : Mise hors tension solidaire

□□ Cliquez sur un message pour le dérouler : les parties en rouge sont à adapter en fonction de vos actions.

□□ Vous êtes évidemment libre de modifier ces messages ou d'en faire de totalement différents !

□□ Cliquez ici pour revenir au kit d'action.

1/ Message : recrutement en interne (actions de désobéissance civile)

□□ Modèle de message pour l'action de désobéissance civile – Version MATTERMOST :

> Pe[illegible] Mail ter dessus
> :raise_hand: -
> Les participant.es n'auront plus qu'à cliquer dessus ;)

Action « C’est pas Versailles ici ! » le XX/XX

On se lance dans la campagne [C’est pas Versailles ici](https://extinctionrebellion.fr/cestpasversaillesici), et on vous propose une action combinant de l’extinction des enseignes lumineuses, du collage et de l’anti-pub ! (à modifier en fonction de ce que vous choisissez de faire) C’est une action de désobéissance civile comportant peu de risques juridiques, et qui s’inscrit dans une campagne plus large contre la publicité lumineuse !

Rendez-vous à XXh, (lieu précis encore à définir).

Si vous souhaitez participer, ou envoyez-moi un message privé. Je vous transmettrai toutes les infos ! Vous pouvez également préciser si vous pouvez être référent.e d'un sous-groupe pendant l'action !

&

Modèle de message pour l’action de désobéissance civile – Version MAIL :

Bonjour à toutes et à tous,

Notre groupe se lance dans la campagne C’est pas Versailles ici, et on vous propose une action combinant de l’extinction des enseignes lumineuses, du collage et de l’anti-pub ! (à modifier en fonction de ce que vous choisissez de faire) C’est une action de désobéissance civile comportant peu de risques juridiques, et qui s’inscrit dans une campagne plus large contre la publicité lumineuse !

L’action aura lieu le XX/XX à XXh, (lieu précis encore à définir).

Si vous êtes intéressé.es par cette action ou par une prochaine s’inscrivant dans cette campagne, envoyez-nous un mail ou inscrivez-vous via ce formulaire : [lien vers le formulaire].

Qu’est-ce que la campagne « C’est pas Versailles ici ! » ?

Il s’agit d’une campagne nationale et décentralisée, portée par Extinction Rebellion et tous les collectifs qui souhaiteront s’y associer. Elle s’inscrit dans un temps long, et a pour objectif de voir aboutir deux revendications atteignables (détails et argumentaire disponibles ici) :

- l'extinction des façades, enseignes, vitrines et écrans lumineux de tous les commerces dèsleur fermeture, et l’extinction des intérieurs dès l’inoccupation des locaux ;

- l'extinction complète de l'ensemble des panneaux publicitaires lumineux (notamment lesécrans publicitaires) dans l'espace public, et ce quelle que soit l’heure du jour ou de la nuit(éteint... ETEINT quoi).

A très vite !

2/ Message : recrutement en interne (actions de sensibilisation)

□□ Modèle de message pour une action de Sensibilisation – Version Mattermost :

> □□ Pensez à mettre sous votre propre message sur Mattermost l’emoji *:bulb:* : Les participant.es n'auront plus qu'à cliquer dessus ;)

□□**Action « C’est pas Versailles ici ! » le XX/XX**

□□ On se lance dans la campagne [C’est pas Versailles ici](
https://extinctionrebellion.fr/cestpasversaillesici), et on vous propose une action en journée pour entamer le dialogue avec les commerçant.es, leur proposer d’éteindre la lumière et de soutenir nos revendications. C’est une action importante dans le cadre de la campagne : elle permettra de créer du lien et des alliances avec des acteur.ices locales aligné.e.s avec nos revendications et, de leur donner du poids face aux acteurs publics et aux grandes enseignes privées. L’argumentaire sera sur un tract sur lequel vous pourrez vous appuyer □□

□□ Rendez-vous à XXh, (lieu précis encore à définir).

□□ Mettez un emoji □□ sous ce message si vous souhaitez participer, ou envoyez-moi un message privé. Je vous transmettrai toutes les infos !

□□ & □

□□ Modèle de message pour une action de sensibilisation – Version MAIL :

Bonjour à toutes et à tous,

□□ On se lance dans la campagne [C’est pas Versailles ici](
https://extinctionrebellion.fr/cestpasversaillesici), et on vous propose une action en journée

pour entamer le dialogue avec les commerçant.es, leur proposer d'éteindre la lumière et de soutenir nos revendications. C'est une action importante dans le cadre de la campagne : elle permettra de créer du lien et des alliances avec des acteur.ices locales aligné.e.s avec nos revendications et, de leur donner du poids face aux acteurs publics et aux grandes enseignes privées. L'argumentaire sera sur un tract sur lequel vous pourrez vous appuyer □□

□□ L'action aura lieu le XX/XX à XXh, (lieu précis encore à définir).

□□ Si vous êtes intéressé.es par cette action ou par une prochaine s'inscrivant dans cette campagne, envoyez-nous un mail ou inscrivez-vous via ce formulaire : [lien vers le formulaire].

Qu'est-ce que la campagne « C'est pas Versailles ici ! » ?

□□ Il s'agit d'une campagne nationale et décentralisée, portée par Extinction Rebellion et tous les collectifs qui souhaiteront s'y associer. Elle s'inscrit dans un temps long, et a pour objectif de voir aboutir deux revendications atteignables (détails et argumentaire disponibles ici) :

- l'extinction des façades, enseignes, vitrines et écrans lumineux de tous les commerces dèsleur fermeture, et l'extinction des intérieurs dès l'inoccupation des locaux ;
- l'extinction complète de l'ensemble des panneaux publicitaires lumineux (notamment lesécrans publicitaires) dans l'espace public, et ce quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit(éteint... ETEINT quoi).

A très vite !

3/ Post : réseaux sociaux pour annoncer le lancement de la phase 1 de la campagne

□□ Modèle de post :

□□ Lancement de la campagne « C'EST PAS VERSAILLES ICI ! »
□□ PHASE 1 : Mise hors tension solidaire

□□ « ON BAISSE LE CHAUFFAGE ... ». Face à la menace d'une pénurie d'énergie, le gouvernement a lancé une grande campagne de communication exhortant la population à faire des petits gestes pour l'économiser (1). On nous propose par exemple de baisser notre chauffage à 19°.

□□ « ... MAIS ON GARDE LES PUBS» □□ ? Au même moment, ce même gouvernement refuse de réguler la publicité lumineuse - dépense d'énergie parfaitement inutile - en publiant un

nouveau décret pratiquement identique à la législation déjà en vigueur sur le sujet (2).

□□ EN RÉPONSE À CETTE HYPOCRISIE, Extinction Rebellion lance la campagne "C'est pas Versailles ici !", qui porte deux revendications simples et raisonnables :
1. extinction des vitrines et enseignes des commerces dès leur fermeture
2. extinction des panneaux publicitaires et écrans lumineux quelle que soit l'heure de la journée.

□□ NOTRE GROUPE LOCAL SE LANCE DANS CETTE CAMPAGNE avec une action ouverte à tous.te.s et peu risquée juridiquement. Nous vous invitons à nous rejoindre le XXXX !
Pour vous inscrire, remplissez ce formulaire/écrivez-nous à l'adresse XXXX

//Pour participer aux prochaines actions : https://wiki.extinctionrebellion.fr/books/cest-pas-versailles-ici/page/participer-aux-actions
//Pour soutenir la campagne sur les réseaux : #cestpasversaillesici & https://facebook.com/cespasversaillesici & https://twitter.com/campagne_cpvi
//L'argumentaire complet de la campagne : https://extinctionrebellion.fr/cestpasversaillesici/

□□Avec amour et rage □□

(1) https://www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte
(2) https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16010

#extinctiondesfeux #antipub #gaspillage #énergie #legalmaispasmoral #misehorstensionsolidaire #versailles #cestpasversaillesici #extinctionrebellion #extinctionrebellionfrance #xr #france

4/ Post : réseaux sociaux/Mobilizon pour annoncer une action publiquement

□□ Modèle de post :

> □□ Sur Mobilizon, nous vous conseillons de commencer par une phrase en gros qui précise de ne pas s'inscrire en cliquant sur « Participer » (car ce bouton ne fonctionne pas). Du type : « Pour vous inscrire, ne cliquez pas sur « Participez », remplissez le formulaire : XXX ou écrivez-nous à l'adresse XXX ».

□□ ACTION « C'EST PAS VERSAILLES ICI ! » : extinction des publicités, des enseignes et vitrines lumineuses !

□□ Notre groupe se lance dans cette campagne et nous vous invitons à nous rejoindre le XXXX !

□□ Pour vous inscrire, remplissez ce formulaire/écrivez-nous à l'adresse XXXX

□ Alors que des millions de personnes ont des difficultés financières pour se chauffer et s'éclairer, et que des coupures de courant sont à craindre cet hiver, nous portons deux revendications claires et raisonnables : extinction des vitrines et enseignes des commerces dès leur fermeture, et extinction des panneaux publicitaires et écrans lumineux quelle que soit l'heure de la journée.

✔ Plus d'infos sur https://extinctionrebellion.fr/cestpasversaillesici

□□ Ces revendications sont atteignables et nous avons besoin de vous pour faire bouger les lignes ! Les actions de cette campagne sont diverses, ouvertes à tous.tes et peu risquées juridiquement □□

//Soutenez-nous sur les réseaux : https://facebook.com/cespasversaillesici &

https://twitter.com/campagne_cpvi
//Soutenez-nous dans le débat public #cestpasversaillesici
//Faites-vous entendre en rejoignant votre groupe d'action local pour agir!

□□Avec amour et rage □□

#extinctiondesfeux #antipub #gaspillage #énergie #legalmaispasmoral
#misehorstensionsolidaire #versailles #cestpasversaillesici
#extinctionrebellion #extinctionrebellionfrance #xr #france

5/ Message : infos à envoyer aux participant.es avant l'action

□□ Modèle de message :

> □□ Nous avons séparé le modèle ci-dessous en plusieurs parties (séparées par des traits). Si vous l'envoyez via Signal, copiez-collez les parties une par une pour qu'il ne soit pas « coupé » :

Hello, et merci pour ta participation à la campagne « C'est pas Versailles ici » !

On se retrouve au XXXXXX à XXh, et voici quelques informations importantes pour être prêt.es pour l'action. Ne paniquez pas pour la partie juridique, c'est une action peu risquée, mais on préfère anticiper tout problème éventuel.

Le cadre à respecter pour participer à cette action :

- Non-violence lors des actions. Cela implique une non-violence physique et verbale envers les personnes (passant.es, commerçant.es, forces de l'ordre…)
- Lors de la phase 1, aucune dégradation lourde : des dégradations légères sont prévues pour les panneaux publicitaires et les écrans de publicité (collage d'affiches), mais rien de plus. On ne fait que scotcher des affiches sur les vitrines des enseignes. L'idée générale de la Phase 1 est de sensibiliser et de prévenir, avant de passer à une Phase 2 plus « audacieuse ».
- Pas d'extinction des enseignes lumineuses des magasins encore ouverts.
- Chacun.e est libre de quitter l'action quand iel le souhaite, et ce à n'importe quel moment de l'action.

⚖ **Précautions juridiques :**

Même s'il y a peu de risques sur cette action, nous avons une *Base arrière juridique*, qui est un.e rebelle de chez nous qui doit être prévenu.e en cas de garde à vue (ce qui nous permet de nous organiser ensuite). Par quel moyen ? Vous devez avoir un *contact juridique* (un proche) à appeler en cas de garde à vue, et ce proche contactera ensuite la *Base arrière juridique* pour lui donner les infos qu'il aura reçues (lieu, heure et motif de la GAV). Voilà un modèle de message à transmettre à votre proche avant l'action :

« Je participe à une action ce vendredi soir de 20h à minuit environ. C'est peu risqué, mais si jamais je me retrouve en garde à vue, j'aurai le droit de contacter un.e proche et c'est ton numéro que je donnerai. Lorsque la police t'appellera, il faudra leur demander les informations suivantes : heure de début, motif, et lieu de la garde à vue. Tu n'as pas besoin de répondre à d'autres questions. Quand tu as ces infos, il faut que tu appelles la Base arrière juridique pour cette action, au numéro 06XXXXXXXX Il faut lui transmettre les infos précédentes (heure de début, motif, lieu de la garde à vue) et mon pseudo. Cela permettra d'organiser une équipe de soutien pour ma sortie »

Vous devez avoir noté le numéro de votre contact juridique sur le bras ou sur la jambe (en cas de garde à vue, vous n'aurez pas accès à votre téléphone).

Encore une fois, pas d'angoisse pour cette action, le risque juridique est faible et le risque de GAV est peu probable.

Choses à prendre (ou à ne pas prendre) avec vous :

- **Avoir sur soi** : sa pièce d’identité et de l'argent liquide, vêtements confortables et qui ne craignent pas trop (même si la colle ne tâche pas).
- **A proscrire :** objets illicites (drogues, armes ou objets pouvant être assimilés à une arme : couteau-suisse, tournevis...) et signes distinctifs militants (on vise la discrétion).
- **A éviter :** éviter d'avoir son téléphone, ou alors supprimer les applications et informations sensibles (Mattermost, Base etc.), même si la garde à vue est peu probable.

Voilà, vous savez tout ! N'hésitez surtout pas si vous avez des questions !

Pouvez-vous mettre un sous ce message pour confirmer que vous avez bien eu ces infos et que vous serez bien présent.e pour l'action ? Merci !

Cliquez ici pour revenir au kit d'action complet !

Créé 2022-10-10 16:52:58 CEST par cestpasversaillesici
Mis à jour 2022-11-13 13:44:16 CET par cestpasversaillesici